

# Demande de subvention - 2026

## Associations sportives

*Nom de l'association :* .....

Représentée par M .....

Cachet de l'association :

**Dépôt du dossier**

## Centre Administratif – Service des Finances

3 Chemin de Montfort – CS 80090

45503 GIEN Cedex

Tél : 02.38.29.32.67

[comptabilite@gien.fr](mailto:comptabilite@gien.fr)

**> À transmettre avant le 30 septembre 2025**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter pour **l'Association Sportive** : .....

**L'attribution d'une subvention de** ..... **€**

A Gien le .....

La Présidente, Le Président,

Je joins à la présente demande :

- ⇒ 1 exemplaire des statuts :
- Pour une première demande
- en cas de modification des statuts
- ⇒ Le rapport moral et le rapport financier
- (Adoptés par la dernière Assemblée Générale)
- ⇒ Le rapport du Commissaire aux comptes, le cas échéant
- ⇒ Le rapport des activités
- ⇒ Les documents financiers (dont budget prévisionnel)
- ⇒ La liste des concours attribués par la Ville
- ⇒ Le planning des entraînements mentionnant les lieux et nom du responsable
- ⇒ 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- ⇒ L'attestation sur l'honneur
- ⇒ Le Contrat d'engagement républicain

La présente demande devra parvenir au Service des Finances dûment complétée, avec l'ensemble des pièces demandées, **avant le 30 septembre 2025.**

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas étudié.

## 1/ Renseignements concernant l'association

Nom de l'association				
Siège social	N° de téléphone : Site Internet :			
Type	Uni-sport	Multi-sports	Corpo	Scolaire
Activité(s) pratiquée(s)				
Nombre d'adhérents	Licenciés : Non-licenciés :			
<b>Dirigeants</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Contacts</b>
Président				
Vice-Président(s)				
Secrétaire				
Trésorier				
Membres du conseil d'administration (Joindre la liste complète)				

**Adresse où doit être envoyée la correspondance (si différente du Siège social) :**

.....  
.....

Date et n° de déclaration à la Préfecture (Art. 4 de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901) :

.....

Date de l'insertion au journal officiel : ..... N° SIRET .....

N° et date d'agrément jeunesse et sports : .....

## 2/ Affiliation

Fédération nationale de tutelle	N° d'affiliation	Date	Ligue régionale	N° d'affiliation	Date

Nombre de clubs au sein de votre fédération : .....

### 3/ Récapitulatif des licenciés cotisant pour la saison sportive 2025/2026

Joindre une liste des adhérents mentionnant leur Nom, Prénom, âge et adresse\*

Catégories d'âges concernés		Nombre de membres			Lieux d'habitation		
		Avec licence fédérale sportive	Avec licence fédérale loisir ou sans licence	Totaux	Licenciés habitant à Gien/Arrabloy	Licenciés habitant dans la CDCG	Totaux
Vétérans	Masculin						
	Féminin						
Seniors	Masculin						
	Féminin						
- 18 ans	Masculin						
	Féminin						
- 15 ans	Masculin						
	Féminin						
- 13 ans	Masculin						
	Féminin						
- 11 ans	Masculin						
	Féminin						
U7 et U9	Masculin						
	Féminin						
Autres	Masculin						
	Féminin						
Totaux							

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Evolution des effectifs sur les 5 dernières années					
Montant de la subvention des 3 dernières années					

## 1 Licence

Prix de la licence : ..... (Joindre le tableau)

Avez-vous une politique en matière d'aide à la licence ? Oui  Non

Si oui, sous quelle forme ? .....

## 2 Rôle social

Est-ce que le club développe des actions à caractère social (animation dans les quartiers, aide aux devoirs...)?

Oui  Non

Si oui, sous quelle forme ? .....

.....

## 4/ Fonctionnement

Avez-vous effectué des déplacements hors de Gien : Oui  Non

Si Oui :  hors mise à disposition minibus Ville de Gien

	Collectif	Individuel
Destinations		
Motif des déplacements		
Nombre de déplacements		
Nombre de kms parcourus/saison		
Nombre de participants		
Moyens de transport utilisés		

Montant des dépenses (détaillé) de fonctionnement liées à la pratique (hors frais de déplacement), notamment la participation du club à l'achat d'équipements individuels ou collectifs : .....

## 5/ Encadrement

Avez-vous mis en place une politique de formation : Oui  Non

### Si Oui :

#### ① En direction de vos salariés :

Nbre de stages : ..... Intitulé des stages : .....

Dates : ..... Coût pour l'association : ..... €

Coût moyen par personne concernée : ..... € Nbre de participants : .....

#### ② En direction des dirigeants, animateurs, entraîneurs, moniteurs non-salariés :

Nbre de stages : ..... Intitulé des stages : .....

Dates : ..... Coût pour l'association : ..... €

Coût moyen par personne concernée : ..... € Nbre de participants : .....

#### ③ En direction des arbitres, juges ou commissaires :

Nbre de stages : ..... Intitulé des stages : .....

Dates : ..... Coût pour l'association : ..... €

Coût moyen par personne concernée : ..... € Nbre de participants : .....

## 6/ Projets - manifestations

Allez-vous organiser des manifestations ponctuelles de masse ? : Oui  Non

### Si Oui :

Lesquelles (avec lieux et dates) : .....

Nombre de participants pour chacune d'elles : .....

Catégories d'âge concernées : .....

Avez-vous collaboré à une initiative Municipale ? Oui  Non

Si Oui, lesquelles ? : .....

.....

.....

Avez-vous signé des conventions financières avec d'autres partenaires : Oui  Non

### Si Oui :

Institutionnels : .....

.....

.....

.....

.....

Autres : .....

.....

.....

.....

.....

Dans quel but : .....

.....

.....

.....

.....

## 7/ Activités

Participez-vous à des compétitions officielles?

Oui

Non

Si Oui :

.....

.....

.....

.....

## 8/ Effectifs engagés

Catégories		Individuelles	Equipes
<i>Exemple</i>	Catégories proposées par votre fédération		
Vétérans			
Seniors			
- 18 ans			
- 15 ans			
- 13 ans			
- 11 ans			
U7 et U9			
Autres (détails)			

## 9/ Nature des compétitions officielles auxquelles vous participez

(Nombre par case) :

Départemental		Régional		Inter-Régional		National		International	
<i>Individuel</i>	<i>Equipe</i>								

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 10/ Palmarès obtenu pour la saison sportive écoulée

Titre départemental	Titre régional	Titre IR	Titre national	Titre IN

## 11/ Projets

Faites-nous connaître ici très succinctement vos projets pour la présente saison

Sportif	Coût	Equipement	Coût	Autre	Coût

Faites-nous connaître ici très succinctement vos désirs concernant une amélioration des installations municipales que vous occupez et éventuellement vos suggestions.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 12/ Locaux ou terrains utilisés

Locaux administratifs : .....

Equipements, terrains : .....

S'agit-il d'un local mis à disposition par la Ville de Gien :      Oui               Non

S'agit-il d'un terrain mis à disposition par la Ville de Gien :      Oui               Non

**Si oui**, nombre d'heures hebdomadaires d'occupation :

Locaux : .....

Equipements : .....

## 13/ Aide technique Municipale

① Durant l'exercice écoulé, avez-vous bénéficié de la mise à disposition :

**D'agents territoriaux :** Oui  Non

Si Oui, Combien d'agents : .....

Nombre d'heures annuelles pour chacun d'entre eux : .....

**D'une salle municipale** (autre que celle éventuellement affectée à votre pratique)  
précisez laquelle (ou lesquelles) et pour quel usage (loto, kermesse, AG...) :

Oui  Non

Laquelle : .....

Usage : .....

Gratuitement  à titre payant

Combien de fois durant l'exercice écoulé : .....

② Bénéficiez-vous d'une exonération de taxe (spectacle, droits d'entrées...) :

Oui  Non

③ Durant l'exercice écoulé, avez-vous bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule municipal : Oui  Non

Si Oui, nombre de fois : .....

Nombre de kilomètres parcourus : .....

④ Durant l'exercice écoulé, avez-vous bénéficié de prêt de matériels de la Ville :

Oui  Non

**Si Oui :** Sonorisation  - Nombre de fois : .....

Tentes  - Nombre de fois : .....

Barrières  - Nombre de fois : .....

Autres matériels : Précisez : ..... Nombre de fois : .....

Avec Technicien : Oui  Non

⑤ Durant l'exercice écoulé, avez-vous obtenu des coupes « Ville de Gien » à remettre lors de vos manifestations ? Oui  Non

**Si Oui**, combien : .....

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....

Représentant(e) légal(e) de l'association, .....

- Déclare que l'Association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- Demande une subvention de : \_\_\_\_\_ €

Fait à

Le

Cachet de l'association :

Signature :

### **Attention**

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*

### **Protection des données**

*Les données recueillies dans ce dossier ne seront utilisées que pour le traitement de celui-ci et pour les échanges de communication entre les services de la Ville de Gien et le (la) Président(e) de l'association. En aucun cas ces données ne seront diffusées à des tiers sans accord préalable. Le représentant de l'association se réserve le droit de ne pas divulguer de données personnelles de l'un des adhérents de son association sans porter préjudice au traitement de ce dossier. Les données du présent dossier seront conservées par le service des sports pendant un an à compter du 30 septembre 2023.*

# CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'État.

Ainsi, l'association ou la fondation « *s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République (...)* », « *à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République* » et « *à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public* ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découle la liberté de se réunir, de manifester et de création.

## **ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE**

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

## **ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE**

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

## **ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

## **ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION**

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

### **ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

### **ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE**

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

### **ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE**

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à ....., le .....

NOM, PRÉNOM et SIGNATURE

du président de l'association ou de la fondation :